

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KATZENTHAL**

SEANCE ORDINAIRE DU 08 JUILLET 2026

Membres présents : Sous la présidence Mme le maire Nathalie TANTET-LORANG, Mmes et MM. les Adjoints Guillaume MEYER, Dominique STOECKLÉ, Michel WECK, Mmes et MM. les Conseillers municipaux, Annette KUENTZMANN, Isabelle KLEE-COUTURIER, Michael PIAZZON, Anne DEBUS, Jonathan MAITREL, Clémentine WECK, Jonathan ZIELINSKI, Maxime KUENTZ, Laurent SCHUMACHER.

Absents excusés : Carine JACOBOWSKY, Camille KAUFFMANN

Absents non excusés : /

Procurations de vote : Carine JACOBOWSKY a donné procuration à Nathalie TANTET-LORANG

Auxiliaire de séance : Mme Elodie CHEVALLIER, Secrétaire Générale de Mairie.

La convocation a été faite le 02 juillet 2026.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 20 mai 2026
- 3) Approbation de la convention de mandat de facturation avec l'ONF sur les ventes de bois
- 4) Désignation de deux membres pour la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- 5) Travaux de réfection du carrefour des chemins ruraux Kranztalweg, Unterer Neubergweg et Mittlerer Neubergweg : choix de l'entreprise
- 6) Décision modificative n°1 au budget général : ajustement montant subvention au périscolaire
- 7) Examen de demandes de droit de préemption urbain
- 8) Informations relatives aux décisions prises par délégation
- 9) Informations courantes
- 10) Divers

Vérification du quorum

Madame le Maire constate que le quorum est atteint.

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Dominique STOECKLÉ est désignée secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 MAI 2026

Le PV de la séance du 20 mai 2026 transmis aux élus par courriel le 29 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

3) APPROBATION DE LA CONVENTION DE MANDAT DE FACTURATION AVEC L'ONF SUR LES VENTES DE BOIS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-29, L. 2122-21 et L. 2122-22,

Vu le code forestier, et notamment les articles L. 211-1 et L. 211-2 relatifs au régime forestier et l'article L. 214-6 relatif à la vente des coupes et des produits de coupe issus des forêts relevant du régime forestier,

Vu le projet de convention de mandat de facturation annexé à la présente délibération, Considérant que la commune de Katzenthal est propriétaire de bois et forêts relevant du régime forestier,

Considérant que la commercialisation des coupes et produits de coupe issus de ces forêts est assurée par l'Office national des forêts,

Considérant que la commune demeure compétente pour décider des ventes et en fixer les conditions,

Considérant la nécessité d'assurer l'émission des factures correspondantes dans des conditions sécurisées,

Considérant que la commune souhaite confier à l'ONF un mandat limité à la facturation, à l'exclusion de toute mission d'encaissement,

Considérant que le recouvrement des recettes relève exclusivement du comptable public assignataire de la commune,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide que

Article 1 :

La commune donne mandat à l'ONF pour procéder, en son nom et pour son compte en tant que collectivité propriétaire, à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois issues de la forêt communale réalisées en application de l'article L. 214-6 du code forestier (ventes simples). Les ventes réalisées en application de l'article L. 214-7 du code forestier sont exclues du présent mandat (ventes groupées).

Article 2 :

La présente décision prend effet à compter de la date de signature de la convention de mandat par les deux parties et demeure en vigueur pour toute la durée du mandat électoral des membres du conseil municipal, jusqu'à la désignation du prochain conseil municipal. Cette convention

pourra être révoquée à tout moment pour l'ensemble des ventes concernées par décision du conseil municipal.

Article 3 :

Le conseil municipal approuve les termes de la convention de mandat de facturation annexée à la présente délibération.

Il autorise Madame le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution

4) DESIGNATION DE DEUX MEMBRES POUR LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts, notamment son article 1609 *nonies* C ;

Vu la création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) au sein de la communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg par délibération en date du 04 juin 2026 ;

Vu l'article L 2121-21 du CGCT ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner 2 représentants pour siéger au sein de la CLECT ;

Considérant que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire ;

Considérant que Mme Tantet Lorang, maire, et Mme Stoecklé, 2ème adjointe, se portent candidats ;

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération,

-Désigne en qualité de représentant de la commune de Katzenthal au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : Mme TANTET LORANG Nathalie, Mme STOECKLE Dominique,

- Dit que la présente délibération sera notifiée à la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg,

- Charge le maire de l'exécution de la présente délibération.

**5) TRAVAUX DE REFECTION DU CARREFOUR DES CHEMINS RURAUX
KRANZTALWEG, UNTERER NEUBERGWEG ET MITTLERER
NEUBERGWEG : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Madame le Maire présente trois devis pour les travaux de réfection du carrefour des chemins ruraux Kranztalweg, unterer Neubergweg et mittlerer Neubergweg en dalles alvéolaires, à savoir :

→ Entreprise TPV :	62 682.12 € TTC
→ Entreprise GIAMBARINI :	67 508.40 € TTC
→ Entreprise PONTIGGIA:	77 231.54 € TTC

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération,

-Décide de retenir l'entreprise TPV pour ces travaux s'élevant à 62 682.12 € TTC, étant précisé que les crédits correspondants sont prévus à l'article 2151 « Réseaux de voiries » du Budget Primitif 2026.

- Charge le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

**6) DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET GENERAL : AJUSTEMENT
MONTANT SUBVENTION AU PERISCOLAIRE**

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent de nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La subvention au périscolaire votée lors du vote du BP 2026 est de 6 005.31 €. Or la facture des frais de fonctionnement du périscolaire réceptionnée le 04 juin 2026 est d'un montant supérieur. La différence est due à la refacturation des charges (électricité, gaz, eau).

La présente décision modificative propose d'opérer aux ajustements de crédits suivants :

* En dépenses de fonctionnement

* Article 65748 « Subvention de fonctionnement »	:	+526,81 €
* Article 60612 « Energie-électricité »:		- 526,81 €

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération,

- Décide d'approuver la décision modificative n°1 ci-dessus,

- Charge le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente

7) EXAMEN DE DEMANDES DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Aucune demande de droit de préemption urbain n'a été déposée en mairie.

8) INFORMATIONS RELATIVES AUX DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

Néant

9) INFORMATIONS COURANTES*** Réunion d'information à destination des nouveaux Maires du Haut-Rhin du 29 mai 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

- présentation du pouvoir de police du maire en présence du préfet et des procureurs du Haut-Rhin et du Bas-Rhin
- présentation des interventions de la gendarmerie ou de la police
- prise de contact des maires avec le préfet, sous-préfet et gendarmerie.

*** Séance d'installation du président Rivière de Haute-Alsace (RHA) du 03 juin 2026 (Michel WECK, Guillaume MEYER)**

- président : Pierre Bihl

*** Réunion Ligue contre le cancer du Haut-Rhin du 03 juin 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

- rencontre avec le bureau du département
- prise de contact pour article dans le bulletin communal

*** Séance d'installation et élection du président et vice-présidents des Brigades Vertes du 09 juin 2026 (Clémentine WECK)**

- président : M. Maxime BELTZUNG
- 3^{ème} vice-présidente délégué du poste Sigolsheim : Elisabeth SCHNEIDER
- présentation du budget
- point avancement sur l'armement des brigades vertes en fusil

*** Commission Intercommunale Petite enfance du 8 juin (Nathalie TANTET-LORANG)**

- présentation aux nouveaux élus du service petite enfance

*** Séance d'installation et élection du président de l'Office du Tourisme du 9 juin 2026 (Anne DEBUS)**

- président : Marc SCHIELÉ

*** Réunion d'accueil des nouveaux élus à la CEA du 13 juin 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)***** AG de l'AF Kat'z du 14 juin 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

- rapport d'activités
- présentation des comptes

*** Soirée Partenaires Marathon de Colmar du 16 juin 2026 (Dominique STOECKLE)**

- 7956 inscrits au 16 juin
- présentation des associations bénéficiaires, à savoir, les associations Résonance, les étoiles de Salomé, Jardins Partagés des Roses, Cœurs partagés et l'association pour la recherche sur les tumeurs cérébrales
- passage des marathonniens et de l'escadrille vers 8h30 dans le village
- l'AF Katz proposera à la vente des gâteaux et du café aux spectateurs

*** Réunion à destination des nouveaux élus par la région Grand Est à la maison de région à Sélestat du 16 juin 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

- rencontre avec le président de Région Frank Leroy
- présentation des actions effectuées sur le territoire et des dispositifs aux collectivités
- présentation des équipes de la maison de région

*** Commission Intercommunale Déchets du 16 juin (Michel WECK)**

- présentation du fonctionnement de la commission
- présentation du service déchets
- présentation des dossiers en cours : collecte des biodéchets par apport volontaire.
Une discussion sur les ramassages proposés par les autres communautés de communes s'engage entre les conseillers.
- appel d'offre marché de collecte tri : augmentation de 15% des prix par rapport au marché précédent, une seule offre reçue.

*** Réunion du Syndicat Mixte Assainissement Vignoble (SMAV) du 17 juin 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

- réunion de travail sur la future dissolution du SMAV

*** Réunion du SCOT du 24 juin 2026 (Nathalie TANTET LORANG)**

- présentation du projet de territoire
- bilan 2020-2026
- point BUNTY-BIMBI

*** AG association Amis du Wineck du 24 juin 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

- rapport d'activité et présentation des comptes
- les travaux au balcon du château débiteront le 16 juillet
- Mme le maire relaye le message des amis du Wineck qui font un appel aux bénévoles pour rejoindre l'association
- L'association informe la municipalité que la rambarde de sécurité est en mauvais état. Madame le maire précise qu'un remplacement de la rambarde est nécessaire et que des devis vont être établis.

*** Conseil d'Ecole du 23 juin 2026 (Laurent SCHUMACHER)**

- Effectif prévisionnel en maternelle : 18 monolingues et 32 enfants en bilingue, soit 50 élèves
- En élémentaire : 56 élèves en monolingue et 49 en bilingue
- Fermeture d'une classe monolingue à la rentrée
- 4 enseignantes quittent l'école
- Effectif prévisionnel au péricolaire : 128 enfants de 101 familles, 62 d'Ammerschwihir, 16 de Katzenthal et 50 de communes externes

*** Commission intercommunale mobilité du 18 juin 2026 (Laurent SCHUMACHER)**

Projet sur cartes

Colmar Agglomération souhaite relier par une piste cyclable les communes de Niedermorschwihr et Ingersheim. Pour cela une piste passerait sur le ban de Katzenthal. Une réunion spécifique est prévue entre Colmar Agglomération, la CCVK et la commune.

*** Commission intercommunale Climat/Air/Energie du 23 juin 2026 (Clémentine WECK)**

-présentation du fonctionnement de la commission

-élection du vice-président

-modalité de réunion (2 fois par an)

*** Réunion des maires et 1^{er} adjoint du RPI le 26 juin 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

-rappel des modalités de la convention qui lie les deux communes concernant le RPI

- présentation du projet de mise à disposition d'une ATSEM à temps partiel en contrat à durée déterminée pour les maternelles par la commune d'Ammerschwihr via le CDG68

-présentation d'éléments budgétaires pour le poste

*** Réunion Autoconsommation électrique 26 juin 2026 (Clémentine WECK)**

-les panneaux photovoltaïques de Kaysersberg Vignoble (piscine, tri parc) fournissent de l'électricité aux bâtiments publics sur une boucle de 2 km. Projet d'agrandir la boucle d'autoconsommation pour alimenter la caserne de pompiers

- A Katzenthal, environ 20% de l'électricité est produite lors période de prix négatifs d'achat, de ce fait une partie de l'énergie produite est sortie du circuit de revente.

*** Réunion du SIENOC du 01 juillet 2026 (Guillaume MERYER)**

-Colmar Agglomération qui vend l'eau potable au SIENOC augmente ses prix de 30% aux particuliers et fixe l'augmentation du prix au SIENOC à 37,5%

-le SIENOC absorbera l'augmentation du prix d'achat jusqu'à la fin d'année puis répercutera l'augmentation à partir de janvier 2027.

*** Commission Intercommunale Petite enfance et jeunesse du 07 juillet 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

-la commission a émis un avis favorable au dépôt de demandes de subvention CAF concernant les interventions musicale de l'EMVK dans les crèches et au reversement intégral desdites subventions.

-la commission a émis un avis favorable à la création de 12 places supplémentaires dans les crèches à l'horizon 2027 grâce à l'attribution de subvention de fonctionnement de 63 000 € par la CAF68.

-Pour se conformer au décret n° 2025-304 du 01/04/25, applicable à compter de septembre 2026, la commission a émis un avis favorable à la création d'un 1 ETP de responsable de micro-crèches chargé de la gestion des deux structures de Labaroche et Hachimette.

-La commission a émis un avis défavorable à la création d'une bourse BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction). Ce dispositif s'adresse principalement à un public salarié dans le cadre d'une évolution de fonction. Elle souligne que des diplômes équivalents, permettant d'exercer des fonctions similaires, sont finançables par le CPF

-La commission a été informée de la tenue d'une étude climatique des structures petite enfance de la vallée

- La commission a été informée de l'organisation du bal des 3^{ème} par le service jeunesse au collège d'Orbey.

*** Commission Intercommunale Equipements sportifs du 08 juillet 2026 (Guillaume MEYER)**

- Point sur la station du Lac Blanc et son devenir
- Point sur le centre aquatique qui voit diminuer le nombre d'usagers

*** Commission Intercommunale Culture du 08 juillet 2026 (Dominique STOECKLE)**

- revue des projets culturels demandant un financement
- budget annuel de subvention : 12 000 €

10) DIVERS

***Journée citoyenne le 30 mai 2026 (Dominique STOECKLE)**

- 48 bénévoles étaient inscrits pour la journée citoyenne, de nombreux travaux ont été effectués : peinture rampe de la chapelle et au Dorfbach, parking église et passage piéton, remplacement des planches au bassin d'orage, pose deux des bancs ombrière, atelier décoration, rangement d'une partie de l'atelier, débroussaillage, désherbage et nettoyage de bulbes

***Repas de l'AF Katz le 14 juin 2026 (Nathalie TANTET LORANG)**

- l'AF Katz a fêté son 80^{ème} anniversaire. Un repas dansant a été organisé auquel 50 personnes ont participé.

*** Don du sang le 29 juin 2026**

- la collecte a eu lieu dans la salle des fêtes en fin d'après midi
- un appel aux dons à été effectué par les donateurs de sang
- pas de retour sur la participation au 08 juillet

*** Calendriers des cérémonies et manifestations à venir :**

- 13 juillet 2026 : Fête tricolore
- 14 juillet 2026 : cérémonie officielle avec dépose de gerbe au monument aux morts

*** Prochains Conseils Municipaux et Commissions communales :**

- Vendredi 17 juillet 2026 : commission voirie à 18h00
- Mercredi 16 septembre 2026 : Séance ordinaire du conseil municipal à 20h
- Mercredi 14 octobre 2026 : Séance ordinaire du conseil municipal à 20h
- Mercredi 09 décembre 2026 : Séance ordinaire du conseil municipal à 20h

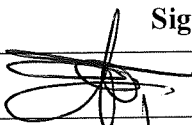
Plus aucun conseiller ne souhaitant prendre la parole, Madame le Maire lève la séance à 22h07.

**Tableau des Signatures pour l'Approbation du Procès-verbal
de la Commune KATZENTHAL**

Séance ordinaire du 08 juillet 2026

ORDRE DU JOUR :

N° ordre des délibérations adoptées au cours de la séance	Relevé des délibérations adoptées au cours de la séance	N° de la délibération	Sens du vote
1	Désignation du secrétaire de séance	/	Adopté à l'unanimité
2	Approbation du compte rendu de la séance du 20 mai 2026	/	Adopté à l'unanimité
3	Approbation de la convention de mandat de facturation avec l'ONF sur les ventes de bois	DCM-2026-07-31	Adopté à l'unanimité
4	Désignation de deux membres pour la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	DCM-2026-07-32	Adopté à l'unanimité
5	Travaux de réfection du carrefour des chemins ruraux Kranztalweg, Unterer Neubergweg et Mittlerer Neubergweg : choix de l'entreprise	DCM-2026-07-33	Adopté à l'unanimité
6	Décision modificative n°1 au budget général : ajustement montant subvention au périscolaire	DCM-2026-07-34	Adopté à l'unanimité
7	Examen de demandes de droit de préemption urbain	/	/
8	Informations relatives aux décisions prises par délégation	/	/
9	Informations courantes	/	/
10	Divers	/	/

Nom et prénom	Qualité	Signature
TANTET-LORANG Nathalie	Maire	
Dominique STOECKLÉ	Secrétaire de séance	